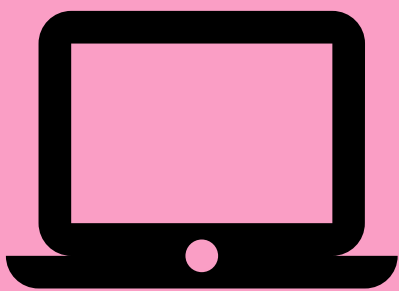


# DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE 3ÈME

2023 - 2024



Connexion

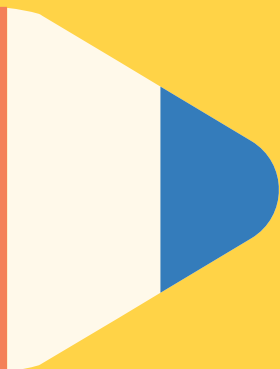


E3D confirmé

Orientation



Diplome  
National du  
Brevet



Suivi et  
transmission des  
documents



# L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT

En 3<sup>e</sup>, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

## LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET



### 1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



**Informez-vous précisément** sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6<sup>e</sup> dans le **parcours Avenir**.

**Prenez part à un entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.



### 2 LE TEMPS DU DIALOGUE



**Connectez-vous au téléservice Orientation** ou **remplissez la fiche de dialogue** remise par le collège pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2<sup>nd</sup>e générale et technologique, 2<sup>nd</sup>e professionnelle, première année de CAP.



**2<sup>e</sup> conseil de classe** qui formule des propositions provisoires d'orientation.

**3**

## LE TEMPS DU CHOIX



**Indiquez vos choix définitifs** d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue.

En parallèle, **précisez vos choix de formations et d'établissements** en vous connectant au téléservice Affectation après la 3<sup>e</sup> ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.



**3<sup>e</sup> conseil de classe** qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**



## L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans **l'application nationale Affelnet-lycée**, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur  
prend en compte



les vœux  
de la famille



le secteur  
géographique

Il peut aussi  
prendre  
en compte

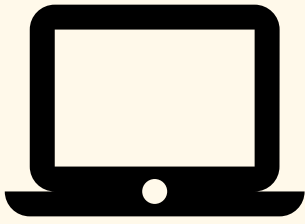


les résultats  
scolaires

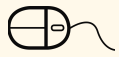


l'avis des chefs  
d'établissements  
d'origine  
et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.

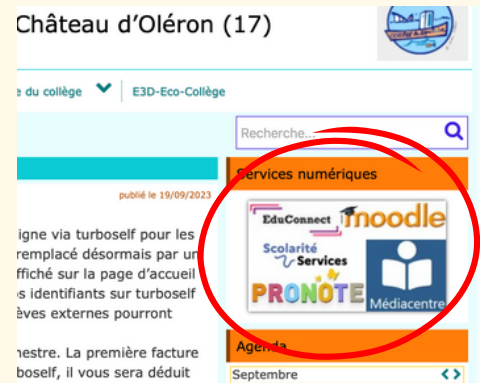


# Connexion

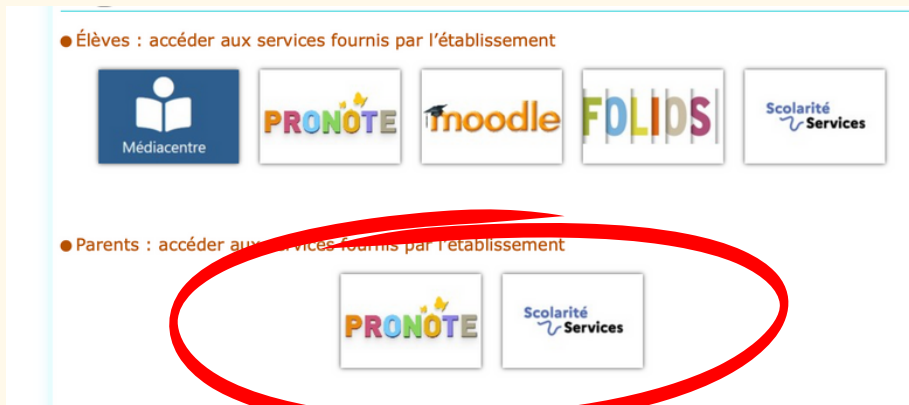


Sur le site du collège : Services numériques

1



2



3

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié? →](#)

Mot de passe [Mot de passe oublié? →](#)

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

[S'identifier avec FranceConnect](#)

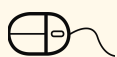
[Qu'est-ce que FranceConnect? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Utiliser les identifiants et mot de passe donnés en début d'année (ou année passée).

OU

Utiliser la connexion FranceConnect (impots.gouv, assurance maladie,...).

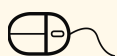
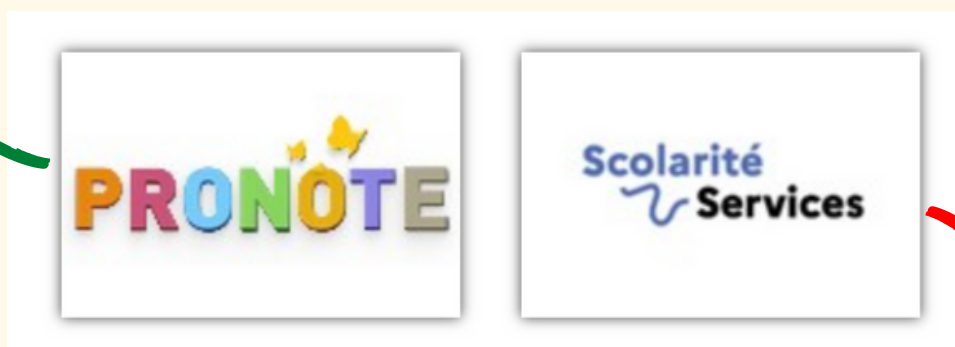
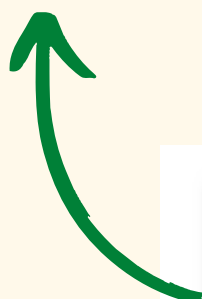


## Pour accéder à Pronote



**C'est l'application qui vous permet le suivi de la scolarité de votre enfant au collège.  
Votre visibilité est différente de celle des élèves**

- **Suivi du travail**
- **Résultats**
- **Absences/retards**
- **Informations diffusées par le collège**



## Pour accéder aux Services scolarité

**C'est l'application qui vous permet d'effectuer les procédures en lien avec la scolarité de votre enfant.**

- **Demande de bourse**
- **Phase d'orientation**
- **Phase d'affectation**

**Progressivement le portail s'enrichira de nouvelles fonctionnalités**



# Les services scolarités

## La partie Orientation



Fin du 2ème trimestre  
et fin du 3ème trimestre

Permet :

- de demander une (des) voie(s) d'orientation pour la poursuite de la scolarité de votre enfant : 2de générale et technologique, 2de professionnelle, 1re année de CAP
- de consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
- d'accuser réception (intentions provisoires) et de faire part de votre accord, ou désaccord (choix définitifs) suite aux réponses du conseil de classe
- de consulter la décision d'orientation prise par le chef d'établissement en cas d'accord



## La partie Affectation

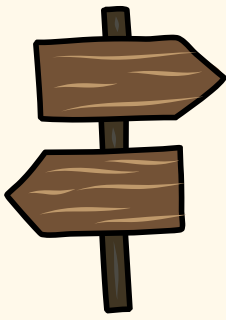


Dès mi-avril

Permet :

- de consulter les offres de formation post 3e proposées via Affelnet par les académies et d'obtenir de l'information sur le contenu de ces formations et les procédures d'admission (à partir de mi-avril)
- de saisir et enregistrer leurs demandes de poursuite d'étude (de fin mai à début juin)
- de consulter les résultats à leurs demandes (fin juin - début juillet)





# Orientation

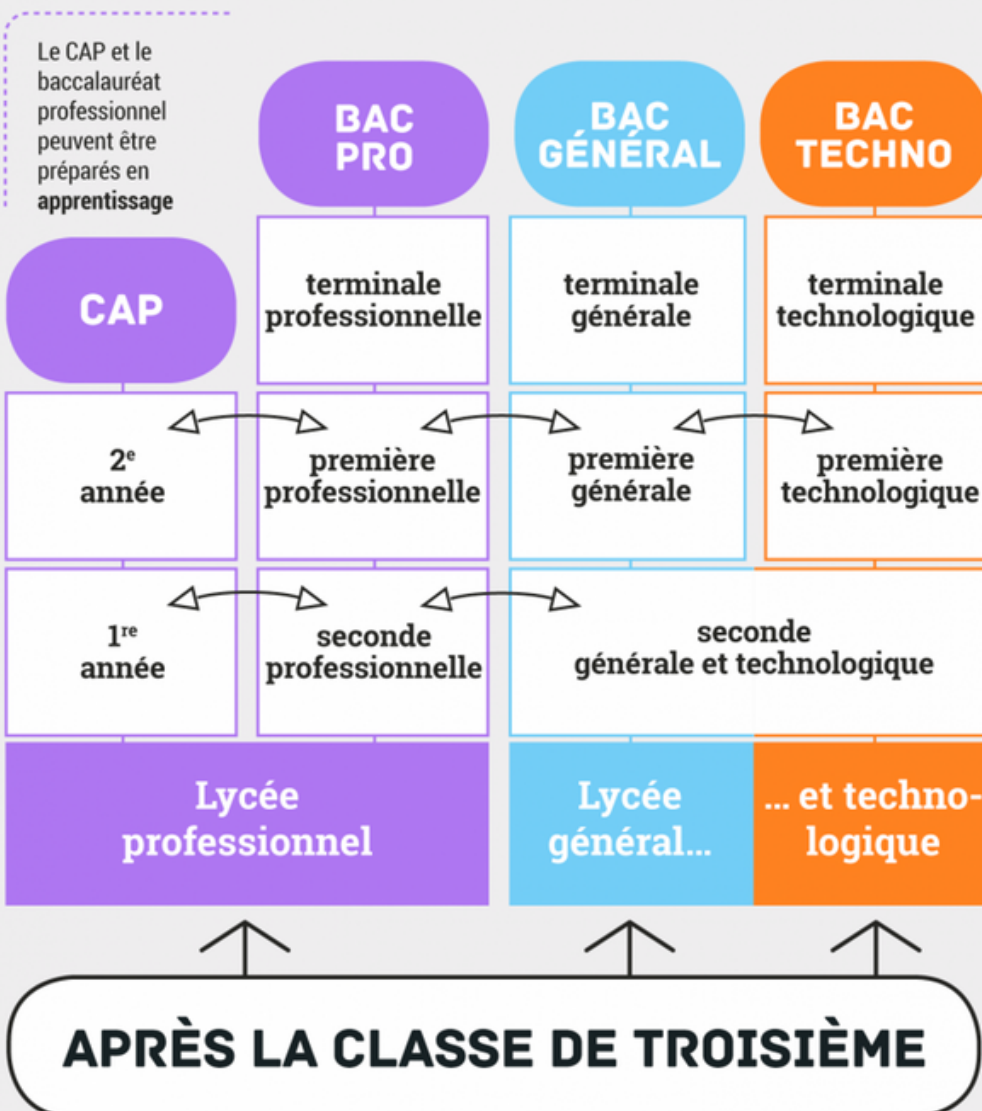


## Pour prendre rendez-vous au collège

*Madame Brigitte Bourguignon, la psychologue de l'éducation nationale en charge de l'orientation, tient des permanences au collège le jeudi tous les 15 jours.*

*Vous pouvez contacter le secrétariat de direction pour toute prise de rendez-vous.*

## LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



↔ Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

## Pour joindre le collège

Tél : 05.46.47.61.38

@: ce.0170005n@ac-poitiers.fr



## Sites utiles

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-chateau-oleron/>

<https://www.onisep.fr/>

